

ACTION URGENTE

MEXIQUE. DES PROCHES DE DISPARUS INTIMIDÉS

Des proches de personnes disparues dans l'État de Querétaro, dont Brenda Rangel Ortiz, font l'objet d'actes d'intimidation pour avoir réclamé un entretien avec les autorités de l'État.

Le 27 juillet 2014, trois des pneus de la voiture de **Brenda Rangel Ortiz** ont été crevés à Querétaro, dans le centre du Mexique. La veille, cette femme avait informé les autorités de l'État qu'elle et d'autres parents de disparus organiseraient une manifestation, celles-ci leur ayant refusé un entretien avec le gouverneur de l'État de Querétaro. On pense que la dégradation de la voiture de Brenda Rangel Ortiz était un acte d'intimidation visant à dissuader le groupe de manifester.

Selon des proches de disparus, pendant le rassemblement du 27 juillet, qui bloquait une voie de l'autoroute de sortie de la ville, des représentants gouvernementaux ont prévenu Brenda Rangel Ortiz que les forces de sécurité allaient arriver et qu'ils allaient « lui mettre une raclée ». Malgré l'arrivée de policiers lourdement armés et de civils non identifiés surveillant l'événement, la manifestation a pris fin sans autre incident.

Le 31 juillet, les proches de disparus ont eu l'autorisation de rencontrer le gouverneur de l'État de Querétaro pour lui demander des informations sur les mesures prises par les autorités pour enquêter sur les disparitions et les enlèvements. Brenda Rangel Ortiz a évoqué le cas de son frère **Héctor Rangel Ortiz**, victime de disparition forcée dans l'État de Coahuila en novembre 2009 avec la complicité de la police locale. Le gouverneur aurait promis d'avertir les familles des mesures prises pour retrouver les victimes et enquêter sur leur disparition, mais n'a rien dit au sujet des actes d'intimidation visant Brenda Rangel Ortiz.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à diligenter sans délai une enquête minutieuse et impartiale sur les actes d'intimidation dont Brenda Rangel Ortiz a fait l'objet le 27 juillet dernier, et à amener les responsables présumés à rendre des comptes ;
- exhortez-les à fournir une protection efficace à cette femme et aux familles des personnes disparues dans l'État de Querétaro, dans le respect de leurs souhaits ;
- appelez le gouverneur à expliquer rapidement quelles sont les mesures prises pour enquêter sur les disparitions et retrouver les victimes, et s'il est fait pression sur les autorités étatiques et fédérales pour qu'elles lancent des investigations minutieuses sur ces affaires, y compris celle d'Héctor Rangel Ortiz, et à amener les responsables présumés à rendre des comptes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2014 À :

Gouverneur de l'État de Querétaro

José E. Calzada Roviroso
Gobierno del Estado de Querétaro
5 de Mayo Esq. Luis Pasteur
Querétaro, C.P. 76000, Mexique
Fax : +52 442 214 2929

Courriel :

poderejecutivo@queretaro.gob.mx

Twitter : @ppcalzada

Formule d'appel : *Estimado Señor*

Gobernador, / Monsieur le

Gouverneur,

Procureur général de la République

Jesús Murillo Karam
Procuraduría General de la República
Paseo de la Reforma 211-213
Col. Cuauhtémoc, C.P. 06500
Mexico, Mexique
Fax : +52 55 5346 0908

Courriel :

ofproc@pgr.gob.mx

Formule d'appel : *Estimado Señor*

Procurador, / Monsieur le Procureur,

Copies à :

FUUNDEC

Hidalgo Sur 166, Zona Centro
Saltillo, C.P. 2500, Coahuila, Mexique

Email :

dhsaltillo.desapariciones@gmail.com

Facebook : [FUUNDECcoahuila](https://www.facebook.com/FUUNDECcoahuila)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 304/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR41/071/2013/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

MEXIQUE. DES PROCHES DE DISPARUS INTIMIDÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Mexique, le nombre de personnes disparues – enlevées par des bandes criminelles ou victimes de disparitions forcées orchestrées par des représentants de l'État – est en forte hausse depuis décembre 2006, période à laquelle les autorités fédérales ont lancé une vaste opération de maintien de l'ordre visant à lutter, notamment grâce au déploiement de l'armée, contre la criminalité organisée. En février 2013, le gouvernement actuel a publié une liste de plus de 26 000 personnes portées disparues depuis 2006. En mai 2014, des représentants gouvernementaux ont annoncé que 16 000 d'entre elles n'avaient toujours pas été retrouvées, mais sans expliquer comment ils étaient arrivés à ce nombre.

De nombreux proches de victimes doivent faire face aux menaces et aux manœuvres d'intimidation de criminels et de fonctionnaires, ainsi qu'à l'indifférence ou aux réactions inadaptées des institutions étatiques. Environ 70 familles concernées, parmi lesquelles les Rangel, ont créé l'organisation Unissons nos forces pour nos disparus dans l'État de Coahuila (FUUNDEC), afin de faire pression sur les autorités de façon coordonnée.

Héctor Rangel Ortiz et deux autres personnes ont disparu le 10 novembre 2009 dans la ville de Monclova, dans l'État de Coahuila, après leur arrestation par des policiers municipaux lors d'un court voyage d'affaires. On est sans nouvelles d'eux depuis. En l'absence d'enquête officielle, Brenda Rangel Ortiz et sa famille ont mené leurs propres investigations en prenant de gros risques. Depuis juin 2013, l'affaire a été confiée à l'Unité spéciale de recherche des personnes disparues, qui dépend du bureau du procureur général de la République. À ce jour, on ignore encore où se trouve Héctor Rangel Ortiz, et personne n'a été traduit en justice à la suite de sa disparition.

Aux termes du droit international, seules les disparitions dans lesquelles des représentants de l'État sont impliqués directement ou indirectement peuvent être considérées comme forcées. Néanmoins, les autorités sont tenues d'enquêter sur toutes les disparitions et tous les enlèvements, quel qu'en soient les auteurs présumés, et de traduire ces derniers en justice. Au Mexique, les autorités tentent fréquemment de faire porter la responsabilité de tous les enlèvements à des bandes criminelles organisées et s'abstiennent de mener les investigations les plus élémentaires. Par conséquent, les éléments attestant la complicité ou l'implication directe de fonctionnaires sont ignorés et ces affaires ne sont jamais traitées comme des disparitions forcées.

Le 4 juin 2013, Amnesty International a publié à ce sujet le rapport *Confronting a nightmare. Disappearances in Mexico*, <http://www.amnesty.org/en/news/mexico-relatives-disappeared-deserve-more-promises-2013-06-04>. Brenda Rangel Ortiz raconte son histoire à l'organisation dans cette vidéo : bit.ly/brendarangel. Plusieurs autres familles appartenant à l'organisation FUUNDEC et à d'autres groupes apparaissent dans cette vidéo : bit.ly/tirelesssearch.

Personnes concernées : Brenda Rangel Ortiz (f), Héctor Rangel Ortiz (h) et familles de disparus
Hommes et femmes

Action complémentaire sur l'AU 304/13, AMR 41/030/2014, 31 juillet 2014

